

## Correspondance économique .....

Crédit Agricole Assurances, qui réalise à fin 2013 17 % de son chiffre d'affaires à l'international, vise à se hisser dans le Top 5 des bancassureurs en Pologne, dans un marché de l'assurance qui enregistre 16 milliards d'euros de primes émises à fin 2013.

♦ **CGG** : Le groupe français de services pétroliers, qui a refusé le mariage avec son compatriote Technip, n'est pas hostile à un rapprochement avec une autre entreprise du secteur pour autant qu'il revête une logique industrielle, selon la direction.

♦ **Belvédère** : Le producteur français de spiritueux a dévoilé hier un plan stratégique qui prévoit la cession d'actifs non stratégiques, une réduction des coûts et un cap clair pour ses marques phare afin de se relancer. Baptisé "Back in the game 2018", cette feuille de route annonce une "rationalisation" des actifs avec des cessions "essentiellement d'activités de grossistes en Pologne, d'équipements de production non nécessaires en Pologne et d'actifs immobiliers en Pologne et en France", représentant environ 120 millions de chiffres d'affaires, détaille Belvédère.

♦ **Carlara / Acies Consulting Group** : Le cabinet d'avocats Carlara, membre de l'alliance internationale Marcalliance, et la société Acies Consulting Group, conseil spécialisé en recherche et innovation (R&I), ont créé "Carlacies", alliance du droit et du conseil opérationnel. La nouvelle structure a "pour ambition d'être reconnue comme la première structure de conseil proposant une offre globale répondant aux nouvelles problématiques internationales de la fiscalité et du droit de la R&I, le tout en faveur de la croissance et de l'activité des professions libérales, tel que présenté par le projet de loi de M. (Emmanuel) MACRON", ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. "Nous mettons à profit la complémentarité de nos deux métiers pour répondre à un double objectif : assurer la gestion du risque en tant que profession réglementée, mais également proposer à nos clients l'ensemble des optimisations possibles, qu'elles soient financières ou organisationnelles", a expliqué M. Edouard de LAMAZE, vice-président du directoire de Carlacies. Nous considérons que seule l'union du droit et du conseil opérationnel au sein d'une même offre permet de proposer des solutions agiles, en réponse à des problématiques complexes". "L'audit du rendement financier et du risque fiscal du dispositif CIR, la conduite de missions contentieuses lors de procédures de contrôle fiscal ou de déclarations rectificatives, nous permettent de participer pleinement à la compétitivité économique de nos clients", a poursuivi M. Patrick DUVARRY, président du directoire de Carlacies.